

## **25 - Projet artistique et collaboratif entre la Grosse Entreprise et la Maison de Quartier de Planoise**

**Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur :**

### **CONTEXTE**

Suite à un travail de conception mené en 2010, la Grosse Entreprise propose, dans le cadre de la programmation Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), en lien avec la Maison de Quartier de Planoise et un large réseau d'acteurs, de mettre en œuvre un projet artistique et collaboratif sur le quartier qui se déroulera en 2011 et 2012.

La partie artistique sera assurée par la Compagnie Le Phun (Toulouse) qui a déjà mené plusieurs opérations sur le thème de «l'esthétique végétale» en France et à l'étranger.

Ce projet intitulé «Planoise on sème» s'inscrit dans l'opération de renouvellement urbain et a pour objectif de mettre en valeur de façon originale avec la participation active des habitants, des associations et des institutions, les atouts et la diversité du quartier.

Fruit d'un travail inter-délégations, cette dynamique constitue l'essentiel du volet culturel du projet de territoire de Planoise pour la saison 2011/2012. Cette démarche s'appliquera à trouver des articulations avec les projets développés par les établissements scolaires et la Scène Nationale du Théâtre de l'Espace.

### **OBJECTIFS**

**Objectifs généraux de l'action par rapport aux priorités du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :**

- utiliser le support d'un projet artistique d'envergure pour mettre en valeur d'une manière globale et originale les atouts et la diversité du quartier de Planoise,
- créer de nouvelles formes de collaboration entre des partenaires de nature différentes : structures identifiées, habitants, réseaux éducatifs, d'insertion, culturels, sociaux, etc.

**Objectifs de l'action par rapport au projet de territoire :**

- faire évoluer positivement l'image du quartier à l'échelle de la Ville, de l'Agglomération, et au-delà,
- permettre aux habitants de se réapproprier le quartier de manière active et positive,
- communiquer sur les atouts du quartier : diversité socioculturelle, vitalité citoyenne et associative, liaisons urbaines et circulation dans l'espace public,
- marquer durablement l'imaginaire des habitants du quartier et de la CAGB par la mise en œuvre d'un projet de qualité qui fasse référence et levier de développement culturel.

**Objectifs de l'action par rapport aux besoins exprimés ou repérés :**

- créer une dynamique sociale, institutionnelle et citoyenne en capitalisant les liens créés et les expériences individuelles et partagées,
- créer des espaces de vivre-ensemble dans l'espace public,
- générer l'implication des habitants sur des projets d'intérêt collectif,
- favoriser la participation des enfants, des familles et des jeunes.

### **Projet artistique**

Les arts de la rue constituent un moyen pertinent pour intéresser et faire adhérer partenaires et public et pour investir de façon visible et esthétique l'espace urbain à grande échelle.

Plusieurs pistes seront explorées avec le concours de la Compagnie Le Phun qui bénéficie d'une expérience conséquente en matière d'écriture, de vidéo, d'installations urbaines, d'implantations végétales ou encore de théâtre de rue. 250 jours d'interventions sont prévus entre octobre 2011 et juin 2012.

- Mises en scènes variées : scénographie urbaine, tournage vidéo, captation sonore, écriture, collectes de témoignages, fables, visites guidées...

- Décors (cartons, peinture, graff...), installations urbaines (constructions bois, bambou, non tissé...), implantations végétales (tournesols, bois, feuilles ...), costumes...

- Les lieux de l'action seront ceux des partenaires : établissements scolaires, locaux associatifs, Maison de Quartier N. Mandela, marchés, commerces...

Un film sera réalisé autour de tous ces temps de préparation et de restitution. Sa projection publique à l'issue du projet constituera une forme de mémoire qui permettra la valorisation de tous les acteurs engagés dans l'action.

### **CALENDRIER**

En terme de calendrier, les résidences du Phun se succéderont selon les phases suivantes :

- du 12 au 19 septembre pour des rencontres préliminaires de mobilisation, d'appropriation et de visibilité qui seront suivies du 31 octobre au 10 novembre par la mise en place d'ateliers fondateurs où il s'agira de lancer artistiquement et techniquement le travail,

- la seconde résidence se déroulera du 20 février au 4 mars et s'articulera autour du Carnaval piloté par les Francas, événement qui constitue déjà un temps fort reconnu et fédérateur sur le quartier,

- la dernière étape se structurera du 21 mai au 3 juin avec trois jours de spectacles en clôture qui devront dans la mesure du possible être adossés à la fête de quartier.

### **PILOTAGE ET ANIMATION**

#### **Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage réunit les élus et directions des services de la Ville de Besançon et les représentants de la Maison de Quartier, de la Grosse Entreprise, du Phun, de la DRAC, du CCH, de l'Espace Planoise et d'autres financeurs éventuels.

Il identifie les enjeux et les objectifs, valide collectivement le projet artistique, le budget adossé ainsi que le plan de communication envisagé.

Il est chargé d'assurer la bonne conduite du projet et son évaluation. Il peut s'adjoindre toute personne extérieure qualifiée.

#### **Le comité de suivi technique**

Il coordonne et met en œuvre le projet conformément aux décisions du Comité de Pilotage, suit l'évolution des besoins émergents en lien avec les différents services de la Ville de Besançon.

Ce lien avec les services de la Ville de Besançon sera assuré par le référent de la Direction Culture et Patrimoine.

### **Le collectif d'animation / coordination du projet**

La Grosse Entreprise et la Maison de Quartier animent un groupe de travail regroupant les partenaires associés. Les membres de ce groupe collaborent à la conception et à la mise en œuvre du projet, informent et communiquent sur les avancées du projet, adaptent les actions menées aux réalités et opportunités du terrain. Le groupe s'enrichit de nouveaux collaborateurs au fur et à mesure de l'évolution du projet.

### **Le rôle et les ressources de la Grosse Entreprise**

La Grosse Entreprise aura la qualité de producteur ; elle assurera la coordination artistique du projet dans sa globalité et sera l'interface avec la Compagnie Le Phun.

L'investissement de l'équipe de la Grosse Entreprise se traduira par l'intervention d'une directrice de production, d'une assistante de production et d'une comptable pour la coordination, la mise en œuvre du projet et le suivi du budget. Ces professionnelles seront assistées d'une équipe technique et feront appel à des prestataires pour la création et le suivi des outils et du plan de communication.

### **Le rôle et les ressources de la Maison de Quartier**

La Maison de Quartier s'associera au co-portage du projet.

Son investissement se traduira par l'intervention de son directeur pour le suivi global du projet et d'un coordinateur pour le suivi opérationnel, la mobilisation de l'équipe d'animation, des habitants, acteurs sociaux de Planoise et usagers ou partenaires de la Maison de Quartier.

La mise à disposition de locaux ainsi que le soutien sur la diffusion des informations et des supports de communication auprès des usagers et du réseau de partenaires de la Maison de Quartier compléteront son rôle de facilitateur et d'assembleur.

## **ASPECTS FINANCIERS ET LOGISTIQUE**

Plusieurs délégations CUCS, Vie des Quartiers, Culture, Urbanisme, Vie Associative, CCAS ont convenu de l'intérêt d'un projet culturel ambitieux pour Planoise et se sont retrouvées dans les objectifs posés envisageant le financement d'une partie de cette opération sur leurs crédits.

Pour 2011 le budget prévisionnel fait apparaître des dépenses à hauteur de 35 000 €. A ce jour la Ville de Besançon a versé 10 000 € au titre de la programmation CUCS. A ce premier versement doit s'ajouter un financement sous forme de subvention de 10 000 € de la délégation Vie des Quartiers (Maison de Quartier de Planoise) qui interviendra dès signature de la convention.

Pour 2012, le budget prévisionnel fait apparaître des dépenses à hauteur de 110 000 €. La participation de la Ville s'élèvera à 45 000 €.

Cette participation ne prend pas en compte celle de la Direction Education qui sera partie prenante dans le cadre de son action dans les projets menés par les nombreuses écoles du quartier, ni la valorisation des prestations apportées par les Espaces Verts, les Services Techniques, la Communication ou les Relations Publiques.

L'engagement de la Ville est soumis à plusieurs conditions :

- le suivi trimestriel par le comité de pilotage coanimé par la présidente de la Grosse Entreprise et de l'élue de quartier intégrant les délégations et services impliqués et autres partenaires dont l'Etat et la Scène Nationale de l'Espace Planoise ouvert progressivement aux autres financeurs (bailleurs CGI, CIRgl...) qui le souhaiteraient.

- la recherche de financements complémentaires par la Grosse Entreprise. A noter que l'engagement de la Ville ne saurait être sollicité au-delà des principes arrêtés et qu'elle ne saurait compenser les besoins de financements complémentaires non couverts.

- la restitution publique, sous forme de spectacles ou autres temps forts dès 2011.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider les modalités de partenariat et le projet proposé par la Grosse Entreprise
- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention correspondante pour la saison 2011/2012 et les avenants à venir,
- décider d'attribuer à la Grosse Entreprise en 2011 une subvention de 10 000 €.

En cas d'accord, la somme de 10 000 € sera imputée au chapitre 65.824/6574.3605 CS 47034 qu'il conviendra d'abonder, lors de la décision modificative n° 2 de l'exercice, par les transferts de crédits suivants :

- 5 000 € en provenance du chapitre 011.422/6042 CS 47034
- 3 900 € en provenance du chapitre 011.824/6042.3605 CS 47034
- 1 100 € en provenance du chapitre 012.824/64131 CS 47034.

**«Mme Danièle POISSENOT :** Un événement tel que celui qui vous est proposé au Conseil Municipal de ce soir vient d'une réflexion menée autour d'un projet de territoire. En effet, le Programme de Renouveau Urbain est un événement en soi sur le quartier de Planoise, on l'a vu, mais au moment de la construction du projet de territoire j'avais émis l'idée qu'un PRU ne pouvait aboutir de façon complètement satisfaisante qu'avec l'adhésion des habitants puisqu'à mon avis, un projet urbain de quartier devait être aussi et avant tout le projet de vie des habitants de ce quartier. Et si j'étais bien évidemment certaine que la Ville, aidée de l'Etat et des collectivités pouvait changer une partie du quartier en terme urbanistique, il me semblait que ce nouveau Planoise pouvait être vite dégradé et on l'a vu, les dégradations entraînent les vacances -n'est-ce pas Monsieur OMOURI- si les Planoisiens ne participaient pas, d'une manière ou d'une autre à cette requalification. Restait à trouver la manière. Le projet de la Grosse Entreprise concrétise particulièrement bien cette ambition de mettre l'habitant au cœur de son quartier. En effet l'enjeu de ce projet qu'on vous propose ce soir consiste à mettre en valeur le quartier aussi bien aux yeux des Planoisiens qu'en direction des non Planoisiens et de transformer l'image du quartier à l'échelle de la ville parce qu'on a vu aussi que ces fameuses vacances sont aussi dues au manque d'attractivité du quartier et changer l'image du quartier au cœur du quartier de Planoise et aussi dans l'Agglomération et au-delà. Il s'agit donc bien de restaurer l'image de la ville, du quartier, à une échelle ville et hors ville. Pour réussir ce projet d'art de rue culturel, collaboratif et participatif, une compagnie artistique de qualité reconnue qui s'appelle le Phun, transforme Planoise en un vaste espace de travail collaboratif et met sa puissance esthétique au service du quartier, de ses acteurs et de ses habitants.

Investir l'espace et l'imaginaire, telle est la légende de Planoise. On raconte qu'autrefois, il y a très longtemps, Planoise était une vaste plaine avec sa forêt protectrice. Dans cette nature vivaient les «pheuillus» qui étaient des créatures végétales. Bien sûr, lorsque les travaux des hommes ont commencé, avec leurs routes, leurs grues, leurs échafaudages, les «pheuillus», comme certains animaux et comme certains oiseaux aussi qui vivaient là, prirent peur et disparurent. On dit qu'ils se réfugièrent au sommet du mont de Planoise. Depuis, nul n'en a plus aperçu et on les a oubliés, leur existence a été complètement oubliée. Mais depuis quelques jours, c'est l'effervescence. On affirme avoir découvert des «pheuillus» aux abords du château d'eau. Ceux-ci s'enhardissent jour après jour. Sortant de la forêt, les «pheuillus» s'aventurent dans les prés et s'approchent du quartier et des habitants. Pour concrétiser cette histoire, il y aura trois temps de résidence d'artistes dont la première aura lieu de fin

octobre à la mi novembre de cette année, maintenant là, où l'on va découvrir ce qui attire ces fameux «pheuillus» et comment on va pouvoir les approcher et comment surtout le quartier va devenir peu à peu un univers théâtral et poétique. La deuxième résidence d'artistes aura lieu en février - mars pour la période de carnaval et nous verrons là la transformation de ces petits «pheuillus», ces êtres magiques qui pourront se transformer en enfant et les enfants peut-être pourront se transformer en petits «pheuillus». La troisième résidence se fera en mai - juin. Mais comment se terminera-t-il ? Mystère. En tout cas le Phun nous promet vraiment un événement convivial, spectaculaire et médiatisé.

**M. LE MAIRE :** Ça la fait même rire. C'est une belle histoire.

**Mme Danièle POISSENOT :** Ce n'est pas terminé. Pour terminer, vouloir réenchanter Planoise participe d'une volonté collective municipale puisqu'il convient de souligner, vous l'aurez vu dans le rapport, l'exceptionnelle dimension transversale politique et technique de ce projet avec une implication très très forte de nombreuses délégations, vous l'aurez vu : la culture, le CCAS, la vie des quartiers, la vie associative, les espaces verts, enfin vraiment tout le monde va s'y mettre, c'est tout à fait collégial, les bailleurs aussi bien sûr, enfin tous les partenaires, vous l'aurez compris, de Planoise et surtout, surtout les habitants. Donc vraiment une implication complète dans ce projet, pour le réussir avec la Grosse Entreprise.

**M. LE MAIRE :** Danièle, c'est une très belle histoire, ça fait du bien d'avoir de belles histoires de temps en temps. Des «pheuillus»... sources d'approvisionnement dans quelque temps. Au-delà de la plaisanterie, ce qui est important c'est qu'il y a toute une dynamique qui est créée par l'ensemble des délégations, pour mettre le quartier en mouvement parce que lorsqu'il y a des difficultés on peut trouver deux solutions, c'est soit on baisse la tête et on attend que ça se passe ou on n'accepte pas et on avance et là c'est ce que vous avez choisi et pour moi c'est ça surtout qui m'intéresse. Monsieur OMOURI, vous irez jouer les «pheuillus» là-bas ?

**M. Michel OMOURI :** Juste pour dire que je suis tout à fait d'accord sur le projet artistique, c'est vrai que c'est une très bonne chose. Simplement juste pour compléter par rapport à cette idée-là le gouvernement, dans le nouveau PRU, va certainement aménager des ateliers d'artistes. C'est vrai que dans le premier PRU il n'y avait pas je dirais un contexte culturel et dans le nouveau PRU vont être proposés des ateliers d'artistes, donc ça va dans le bon sens. Vous voyez, Monsieur le Maire, que la Ville aussi bien que le Gouvernement, réalise de bonnes choses en direction de la population.

**M. LE MAIRE :** Si vous reconnaissez que je fais des bonnes choses, c'est bien, c'est un progrès.

**Mme Martine JEANNIN :** Dans ma bibliothèque, j'ai aussi Contes et Légendes de Franche-Comté, 3 tomes. Ce que je voulais dire, c'est qu'entre 2011 : 35 000 € et 2012 : 110 000 € seront consacrés à ce programme. Mais merci l'Etat quand même, le CUCS, la DRAC, merci l'Etat.

**M. LE MAIRE :** Merci aux bailleurs, à la ville...

**Mme Martine JEANNIN :** ... les plus grosses sommes sont quand même versées par l'Etat, quelquefois il faut le dire aussi. Tu l'as dit ? Je n'ai pas entendu.

**M. LE MAIRE :** Merci à tous ceux qui ont participé.

**Mme Martine JEANNIN :** Merci l'Etat, c'est très bien.

**M. Frédéric ALLEMANN :** Pour répondre à M. OMOURI il n'est pas au courant de tout ce qui se fait, effectivement mais il y a eu dans le cadre du PRU à Planoise des résidences d'artistes avec des démarches artistiques, notamment dans le bâtiment qui a été démoli récemment rue de Cologne. Il y a eu une jeune artiste qui a fait une démarche en dessinant des liens de chanvre sur les trottoirs autour des bâtiments qui ont été démolis. Il y a eu plusieurs résidences d'artistes à Planoise et également des démarches similaires à Clairs-Soleils. Donc M. OMOURI n'invente rien.

**M. LE MAIRE** : Tout le monde est d'accord. Il y a même une résidence d'artistes à la Citadelle demain à 17 h, Patrice FERRASSE, s'il y en a que cela intéresse».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.*